



## Inscription à la MATERNELLE 4 ANS - Année scolaire 2021-2022

Tous les élèves âgés de 4 ans au 30 septembre 2021 sont admissibles, selon les présentes conditions.

### Période d'admission et d'inscription : du 19 au 30 avril 2021

De 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 15 dans l'une des écoles (bâtiments) ci-dessous :

Écoles (bâtiments)	Coordonnées	Pour accéder au site-école
<b>ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT</b>		
<b>Beausoleil-et-du-Parc</b> (Beausoleil)	2267, avenue Royale, G1C 1P5, 418 821-0220	<a href="http://www.beausoleil.csdps.qc.ca">www.beausoleil.csdps.qc.ca</a>
<b>Marie-Renouard</b>	2970, avenue Gaspard, G1C 3V7, 418 626-4559	<a href="http://www.marierenouard.csdps.qc.ca">www.marierenouard.csdps.qc.ca</a>
<b>De la Pléiade</b>	2324, avenue Renouard, G1E 4C3, 418 666-4575	<a href="http://www.pleiade.csdps.qc.ca">www.pleiade.csdps.qc.ca</a>
<b>De la Primerose</b>	155, rue Bessette, G1C 7A7, 418 666-4562	<a href="http://www.primerose.csdps.qc.ca">www.primerose.csdps.qc.ca</a>
<b>De Saint-Michel</b>	453, rue Seigneuriale, G1C 3R2, 418 666-4495	<a href="http://www.saintmichel.csdps.qc.ca">www.saintmichel.csdps.qc.ca</a>
<b>ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG</b>		
<b>Du Boisé 1</b>	651, rue Jacques-Bédard, G2N 1C5, 418 634-5538	<a href="http://www.boise.csdps.qc.ca">www.boise.csdps.qc.ca</a>
<b>Des Constellations</b>	7220, avenue Trudelle, G1H 5S3, 418 622-7886	<a href="http://www.constellations.csdps.qc.ca">www.constellations.csdps.qc.ca</a>
<b>De l'Escale et du Plateau</b> (du Plateau)	8595, boulevard Cloutier, G1G 4Z5, 418 622-7348	<a href="http://www.plateau.csdps.qc.ca">www.plateau.csdps.qc.ca</a>
<b>LAC-BEAUPORT</b>		
<b>Montagnac</b> (du Lac)	570, chemin du Tour-du-Lac, G3B 0W1, 418 634-5542	<a href="http://www.montagnac.csdps.qc.ca">www.montagnac.csdps.qc.ca</a>
<b>Montagnac</b> (de la Montagne)	39, chemin des Épinettes, G3B 2P7, 418 634-5542	<a href="http://www.montagnac.csdps.qc.ca">www.montagnac.csdps.qc.ca</a>
<b>MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ</b>		
<b>Du Petit-Prince</b>	20, rue du Couvent Est, L'Ange-Gardien, G0A 2K0, 418 821-8062	<a href="http://www.petitprince.csdps.qc.ca">www.petitprince.csdps.qc.ca</a>
<b>Des Beaux-Prés</b>	2, rue Fatima Est, Beaufort, G0A 1E0, 418 821-8078	<a href="http://www.beauxpres.csdps.qc.ca">www.beauxpres.csdps.qc.ca</a>
<b>De la Pionnière</b>	37, rue du Trait-Carré, Saint-Joachim, G0A 3X0, 418 821-8086	<a href="http://www.pionniere.csdps.qc.ca">www.pionniere.csdps.qc.ca</a>
<b>De la Châtelaine</b>	273, rue du Couvent, Château-Richer, G0A 1N0, 418 821-8077	<a href="http://www.chatelaine.csdps.qc.ca">www.chatelaine.csdps.qc.ca</a>
<b>De la Place-de-l'Éveil</b>	10258, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaufort, G0A 3C0, 418 821-8056	<a href="http://www.placedeleveil.csdps.qc.ca">www.placedeleveil.csdps.qc.ca</a>
<b>Caps-des-Neiges II</b>	273, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps, G0A 4J0, 418 821-8088	<a href="http://www.capsdesneiges.csdps.qc.ca">www.capsdesneiges.csdps.qc.ca</a>
<b>MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS</b>		
<b>De l'Île-d'Orléans</b> (Sainte-Famille)	2482, chemin Royal, G0A 3P0, 418 821-8080	<a href="http://www.iledorleans.csdps.qc.ca">www.iledorleans.csdps.qc.ca</a>
<b>De l'Île-d'Orléans</b> (Saint-Pierre)	1462, chemin Royal, G0A 4E0, 418 821-8066	<a href="http://www.iledorleans.csdps.qc.ca">www.iledorleans.csdps.qc.ca</a>
<b>MRC DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES</b>		
<b>De l'Arc-en-Ciel</b>	570, rue Pacifique, G3G 1W5, 418 634-5536	<a href="http://www.arcenciel.csdps.qc.ca">www.arcenciel.csdps.qc.ca</a>

### Modalités pour faire une demande d'admission

**Du 19 au 30 avril 2021, le parent doit remplir, à partir d'un ordinateur, le formulaire d'admission et d'inscription disponible sur le site Web de l'une des écoles (bâtiments) ci-dessus. Le parent devra ensuite envoyer le formulaire rempli par courriel à l'une des écoles (bâtiments) ci-dessus, avec en pièce jointe une copie du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;**

- À noter que, pour remplir le formulaire, vous aurez besoin des coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas d'urgence.
- Important : l'original du certificat de naissance, ainsi qu'une preuve de résidence sur le territoire du centre de services scolaire (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève) devront être présentés ultérieurement.
- Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent contacter l'une des écoles (bâtiments) ci-dessus.

### Informations générales

Ce service est non obligatoire. L'inscription est sur une base volontaire.

- Les jours de classes sont du lundi au vendredi. Les horaires sont déterminés par les écoles et pourraient être modifiés.
- Ce service inclut un volet pour les parents (10 rencontres par année).
- Pour 2021-2022, nous pourrions accueillir un maximum de 378 élèves répartis dans nos écoles participantes.
- **Selon le nombre de demandes reçues, les parents recevront une confirmation d'inscription de leur enfant ainsi que son école de fréquentation, au plus tard à la fin du mois de mai.**
- Si nous recevons un plus grand nombre de demandes que de places disponibles, le centre de services scolaire inscrit les élèves dans les écoles, selon les critères et l'ordre de priorité suivants :
  1. aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école primaire dont le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique est de 6 à 10 (écoles de la Fourmière, Marie-Renouard et de la Pléiade), qui ont de la fratrie qui fréquente déjà cette école et qui la fréquentera pour cette même année scolaire, puis à ceux qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  2. aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école primaire dont le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique est de 4 ou 5 (écoles de l'Arc-en-Ciel, de l'Harmonie, de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, des Beaux-Prés et de la Pionnière et Caps-des-Neiges), qui ont de la fratrie qui fréquente déjà cette école et qui la fréquentera pour cette même année scolaire, puis à ceux qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  3. aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école (bâtiment) primaire qui offre la maternelle 4 ans, qui ont de la fratrie qui fréquente déjà cette école et qui la fréquentera pour cette même année scolaire, puis à ceux qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  4. aux autres enfants qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, qui ont de la fratrie qui fréquente déjà cette école et qui la fréquentera pour cette même année scolaire, pour qui un professionnel de la santé ou des services sociaux en fait la recommandation ([cliquez ici](#) pour remplir le formulaire), puis à ceux qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  5. aux enfants qui résident à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, qui ont de la fratrie qui fréquente déjà cette école et qui la fréquentera pour cette même année scolaire, puis à ceux qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre.

### Service de garde

Un service de garde sera offert le matin, le midi et le soir. Le coût actuel maximum est de 8,50 \$ par jour, selon les besoins des parents. Ce coût sera indexé au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### Transport scolaire

- Le transport scolaire sera offert gratuitement le matin et le soir pour les élèves qui fréquentent leur école (bâtiment) de bassin. Pour connaître votre école de bassin, veuillez consulter notre site Internet au [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca).
- Pour les élèves qui ne fréquentent pas leur école (bâtiment) de bassin, le transport scolaire peut être offert gratuitement le matin et le soir, selon les points de chute préétablis dans l'offre de service de transport hors bassin disponible sur le site Web. Pour connaître l'emplacement des points de chute, veuillez consulter la page du transport scolaire sur le [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca).
- Pour le transport du midi, les parents peuvent inscrire leur enfant (formulaire en ligne au [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca)). Des frais d'utilisation de 215 \$ pour le transport du midi seront facturés aux parents. Des conditions s'appliquent.
- Les parents recevront l'information sur le transport scolaire par courriel, vers la mi-août.